

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2017

Convocation le 13 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt octobre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Mesdames Jocelyne ANDRIEU et Christelle SOUQUES-MIAN.

Étaient excusés: Anthony HENRAS qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU, Laurent LAGARDE qui donne procuration à Albert CASTADOT et Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU

Secrétaire de séance: Christelle SOUQUES-MIAN

SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT ADJOINT TECHNIQUE 16H/SEMAINE

VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale;

Monsieur Le Maire informe les membres de l'organe délibérant, qu'il conviendrait, à compter du 21 septembre 2017, de supprimer l'emploi d'adjoint technique principal 2nd classe de la collectivité actuellement fixé à 16 heures par semaine pour le motif suivant:

- Augmentation du temps de travail par délibération du 21 juin 2017 sous le numéro 2017-13: création d'un poste d'adjoint technique principal 2nd classe à raison de 24h/semaine à compter du 1^{er} septembre 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **VU** l'avis du Comité technique en date du 19 septembre 2017
- **ADOpte** la proposition du Maire
- **CHARGE** Monsieur Le Maire de l'application des décisions prises.

POUR: 11

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 20 octobre 2017
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 24 octobre 2017
Le Maire, Albert Castadot